

LA BIBLIOTHEQUE DES LIVRES VIVANTS COMME UN NOUVEL APPRENTISSAGE DE LA PAROLE

En 2012, suite à de passionnantes discussions amicales, par hommage au Truffaut de mon adolescence et à la vision persistante de la fin de son film : Fahrenheit 451 (celui où le héros arrive sur une berge où une communauté de marginaux vivent en dehors des villes. Ils ont la capacité de retenir par cœur le contenu d'un livre à partir du moment où ils l'ont lu une fois. Ils sont ainsi les garants des contenus des œuvres. Ils disent être des "couvertures de livres"), par lassitude également d'un contexte de production théâtrale qui me semblait terne et déjà vu, par désir de renouvellement et de nouveauté, j'ai décidé de mettre en œuvre le projet de Bibliothèque des Livres Vivants. Le principe en est simple : il s'agit de la construction d'une Bibliothèque de Littérature orale par l'incarnation d'acteurs et d'actrices apprenant par cœur selon un procédé précis : 45 minutes de représentation d'un montage de chaque œuvre. Il s'agit alors de s'affranchir du filtre trop encombrant et convenu de la lecture littéraire que je ne connais que trop bien, en incarnant réellement le livre au même titre qu'une personne réelle et vivante et créer ainsi sur un temps court de scène de nouvelles identités de personnages théâtraux à partir du titre de l'ouvrage. C'est aussi la continuation, sous une forme nouvelle de ce que j'ai appelé au moment de mes mises en scène des textes de Howard Barker, Philippe Minyana, Noëlle Renaude ou les réadaptations de certaines pièces de Goldoni (Barouf) « le théâtre qui parle » ou une façon d'envisager le théâtre comme une apparition brute, directe, « à l'instant » de la parole que j'ai toujours affectionné et cherché à développer.

Cette Bibliothèque se veut universaliste et revendique pleinement dès le début une subjectivité des regards croisés et des choix des œuvres : nul choix en fonction d'un genre littéraire, d'une époque ou bien d'une origine géographique de l'auteur mais au contraire une sorte de cheminement tranquille et déterminé dans une bibliothèque imaginaire celle des livres lus et relus, de « coups de cœur » ou de curiosité à assouvir. La diversité des premiers titres aujourd'hui créés en témoigne : l'Etranger d'Albert Camus, Mrs Dalloway de Virginia Woolf, Les Années de Annie Ernaux, Alice au pays des merveilles de Lewis Carroll, Le blé en herbe de Colette, Madame Bovary de Gustave Flaubert, Deux dames sérieuses de Jane Bowles, Mes amis d'Emmanuel Bove, le Rouge du Tarbouche de Abdellah Taïa (sont en préparation Les Malheurs de Sophie de la Comtesse de Ségur et Le Mineur de Natsume Sosecki). Peu de lien entre chaque livre si ce n'est le plus important : le plaisir que j'ai eu à les lire et celui que j'ai à les réinventer par la mise en scène. Car tout commence bien effectivement par la lecture.

Tel Camus dédiant son prix Nobel à son instituteur Louis Germain c'est bien avant tout un éloge de la lecture solitaire et de l'imaginaire de la littérature, et au-delà du travail robotique d'apprentissage du texte par les acteurs qu'est cette Bibliothèque des Livres Vivants.

Quatre temps distinguent nettement le processus de travail du Livres Vivants : le temps premier de l'émotion de la lecture solitaire, celui du choix de l'œuvre et de son adaptation, le temps de la distribution et de l'apprentissage pour l'acteur, le temps de la mise en scène du livre, de son oralité. Chaque temps obéit à des règles assez précises que je découvre au fur et à mesure de son élaboration.

Celui de la représentation est complexe car il conjugue plusieurs facteurs : la permanence du socle de l'écrit (les écrivains ont le temps de composer lentement et délibérément, ils peuvent relire et retravailler leurs textes à leur guise et ne proposent qu'une hypothèse de produit fini au destinataire) et le caractère immédiat et éphémère de l'oralité théâtrale qui se déroule en situation, c'est-à-dire en présence du ou des destinataire(s) : les publics. En outre, La Bibliothèque des Livres Vivants s'adresse en même temps au canal auditif (rythme, tempo, intonation, pauses, etc.) et au canal visuel (vision de l'incarnation d'une figure dans un espace). C'est à dire plus précisément qu'il propose par une seule personne en scène de restituer une vision d'une page, un rythme, une construction littéraire, en rendant « visible la parole ».

Cette alchimie à réaliser entre l'écrit et l'oralité, entre l'écoute et le visible tient d'un acte sacré car il désacralise le texte et le socle de la littérature qui souvent paraît rigide. Et c'est d'une remarque d'une spectatrice lors d'une discussion après la représentation de l'Etranger à l'Institut Français de Marrakech que se précise pour moi également le rapport entre le travail de la Bibliothèque des Livres Vivants et les traditions historiques des textes sacrés des religions monothéistes. Je voudrais citer ici plusieurs textes. Celui de Sandrine Piaget :

« Il faut rappeler pour commencer que la Bible n'est pas un livre, mais en réalité une bibliothèque, qui s'est constituée progressivement durant un bon millénaire. Elle regroupe 66 livres d'âge et de contenus forts divers, ou même 73 si l'on tient compte des livres dits "deutéro-canoniques". A titre de comparaison suggestive, imaginez qu'on ait rassemblé sous une même couverture la Chanson de Roland, un traité de théologie du Moyen-Age, les mémoires de Joinville sur les Croisades, des poèmes de la Renaissance et des sermons de Bossuet, des œuvres de Voltaire, un chant révolutionnaire et la Légende des siècles de Victor Hugo, plus quelques ouvrages philosophiques ou théologiques du 20ème siècle ... Vous auriez là un panorama étonnant, quoi que incomplet d'un millénaire d'histoire et de littérature française : voilà à quoi ressemble la Bible, s'agissant de l'histoire et de la littérature du peuple d'Israël pour l'Ancien Testament, et des premiers chrétiens pour le Nouveau testament. Les deux parties d'inégale longueur constituent la Bible.

Prenons d'abord l'Ancien Testament. Ce qui intéresse notre propos, c'est le fait que les rédacteurs, le plus souvent anonymes, des divers livres qui le composent, sont les héritiers de nombreuses traditions véhiculées oralement pendant des siècles. Il faut se souvenir que dans le monde antique, l'écriture n'est apparue que tardivement, et que la transmission des mythes, des traditions populaires ou du savoir en général, était avant tout orale. Ce

qui entraînait un développement considérable de la mémoire. Des gens très simples étaient capables de réciter sans faute des récits entendus une seule fois. Nous qui vivons dans un tout autre contexte culturel où l'écrit joue un rôle essentiel, nous avons de la peine à concevoir que la transmission orale n'était pas moins sûre que ce qui est confié à l'écriture. C'est pourtant le cas.

Examinons d'abord ce qui concerne les traditions historiques du peuple d'Israël, qui constituent un élément très important de la Bible, dans la mesure où ce peuple a très tôt confessé que son Dieu s'était fait connaître à lui dans la conduite de son histoire particulière (" Je suis qui je serai " ...) Ceci explique que l'Ancien Testament contienne de très nombreux récits, à commencer par la geste des Patriarches ou le récit de la sortie d'Égypte. Avant d'être réunis dans des collections écrites, ces récits ont été longtemps portés par la tradition orale.

Ainsi à l'époque perse, alors que la fixation de l'Ancien Testament est à peu près achevée, nous voyons le scribe Esdras rassembler à Jérusalem les Israélites pour leur lire solennellement le " Livre de la Loi " " depuis le lever du soleil jusqu'à midi, il lit dans le Livre de la Loi, et tout le peuple écoute attentivement sa lecture ". Après quoi une douzaine de Lévités se charge d'enseigner le peuple par petits groupes : " ils lisent dans le livre de la Loi de Dieu de façon claire. Ils donnent le sens du passage et chacun peut comprendre ce qui est lu. "Ainsi, pour le Judaïsme, l'Écriture est faite pour être proclamée de vive voix, et interprétée. »

De son côté Denise Masson, traductrice du Coran note que :

« On pense en général que Muhhammad ne savait pas écrire et qu'il se contentait de répéter les paroles entendues lorsque la Révélation « descendait » sur lui. Peu à peu les premiers croyants recueillirent de sa bouche les versets révélés ; ils les apprirent par cœur afin de s'en pénétrer et de pouvoir les transmettre autour d'eux. Puis certains fidèles confièrent à l'écriture ces éléments fragmentaires dont l'ensemble formera plus tard le Livre sacré. On distingue donc, schématiquement, trois étapes qui préparent la rédaction définitive :

I La récitation et la mémoire.

II La fixation par écrit des textes sur des matériaux de fortune : omoplates de chameaux, morceaux de cuir...

III La réunion, en un recueil, au temps du calife Uthman, des éléments épars. »...

Ainsi donc cette Bibliothèque orale mise en place actuellement serait une sorte d'envers laïc et littéraire de la constitution des livres sacrés, cherchant à donner à entendre par l'exercice de la mémoire des œuvres poétiques de notre histoire qui se sont peu à peu éloignées des textes premiers. Les textes sacrés procédaient du rassemblement dans le livre des paroles apprises, il s'agissait d'une forme de finitude puisque le livre « stabilise » la

pensée en mouvement à des fins de propagande et de diffusion à grande échelle des religions monothéistes. La Bibliothèque des Livres Vivants est la mise en mouvement, en scène, de la littérature, du poème, afin de prolonger l'acte d'écriture du livre, de diffuser non pas le rassemblement mais le discernement, le doute, la pluralité des écoutes et des regards sur la littérature.

Frédéric Maragnani